

ou non, je désire exprimer, au nom de la gauche, j'en suis sûr, et de la droite, probablement, notre satisfaction et notre plaisir de votre élévation au poste de Président du Sénat du Canada.

Des VOIX: Très bien, très bien.

Le très honorable M. MEIGHEN: La présidence du Sénat, pour quelque raison dont je ne me suis pas enquis, mais probablement pour un bon motif, est entre les mains du Gouvernement, et non des membres du Sénat. Mais si cette autorité nous eût été confiée, je ne doute pas que nulle nomination eût été plus populaire que la vôtre.

Des VOIX: Très bien, très bien.

Le très honorable M. MEIGHEN: Après mon long contact avec Votre Honneur, durant presque tout mon séjour à l'autre Chambre et tout le temps que j'ai siégé au Sénat, je suis sûr que vous vous acquitterez de vos fonctions avec justice, habileté et bonne volonté.

Des VOIX: Très bien, très bien.

L'honorable RAOUL DANDURAND: Votre Honneur, c'est réellement avec un vif plaisir que j'ai entendu mon très honorable ami vous féliciter d'une nomination à laquelle j'ai pris part. J'ai cru qu'il ne m'appartenait pas de féliciter le premier Votre Honneur, étant donné que votre nomination émane du cabinet dont je suis membre. Je suis certainement bien aise que mon très honorable ami se soit fait l'écho de nous tous en vous félicitant de votre élévation à la présidence.

DISCOURS DE L'ADMINISTRATEUR

ADRESSE EN RÉPONSE

Le Sénat passe à la discussion du discours de Son Excellence l'Administrateur à l'ouverture de la session.

L'honorable NORMAN McL. PATERSON se lève pour proposer qu'une adresse soit présentée à Son Excellence l'Administrateur afin de lui offrir les humbles remerciements de cette Chambre pour le gracieux discours qu'il a plu à Son Excellence de prononcer devant les deux Chambres du Parlement:

—Votre Honneur, avant de commencer mes observations à l'appui de cette motion, me sera-t-il permis, au nom des nouveaux sénateurs, de vous féliciter humblement de votre nomination. Nous sommes sûrs que Votre Honneur présidera avec dignité.

Honorables sénateurs, on voudra bien me permettre d'exprimer ma gratitude et celle du district connu sous le nom de "Tête des Laes", au Gouvernement et au Sénat pour l'honneur qu'on nous a fait en nommant

pour la première fois un sénateur de cette région. Non seulement je suis honoré d'avoir été nommé membre de cette Chambre mais aussi d'avoir été choisi pour proposer l'adoption du gracieux discours du trône.

Une bonne partie des observations que j'avais l'intention de faire me semble, à la lumière des événements actuels, tellement inadéquates que je ne les imposerai pas à cette honorable assemblée et je n'aborderai qu'une ou deux questions.

Comme je m'occupe du commerce des céréales, je me suis rendu compte de la gravité de la situation qui me semble devenir dangereuse ou désastreuse; je veux faire allusion à l'énorme provision de blé que nous avons en main. Cela nous semble être un bienfait insoupçonné, qui sera peut-être le facteur qui fera pencher éventuellement la victoire de notre côté. L'an dernier nous avons eu un report de blé considérable, et une récolte de 489,000,000 de boisseaux pour tout le Canada. Si nous déduisons la quantité nécessaire à la consommation domestique et celle que nous avons exportée jusqu'à présent, nous constatons que l'excédent actuel se chiffre à 330,000,000 de boisseaux. Au cours des quatre ou cinq prochains mois nous récolterons une moisson qui, d'après les présentes perspectives, couvrira une superficie de six à dix pour-cent plus étendue que celle de l'année dernière et, si tout va bien, elle sera de proportion importante.

Nous expédions du Canada environ 4,000,000 de boisseaux de grain par semaine, ce qui suffirait amplement à tous les besoins des Îles-Britanniques, même si elles achetaient tout leur blé au Canada. Mais nous ne leur fournissons qu'une partie de leurs besoins parce qu'il faut nécessairement qu'elles en achètent une partie de l'Australie et d'autres pays. Ainsi nous pourrions continuer à expédier environ 4 millions de boisseaux de blé par semaine seulement si nous pouvons exporter en d'autres pays la partie des quatre millions de boisseaux que ne prend pas la Grande-Bretagne. Il est fort douteux que nous puissions le faire si d'autres pays sont entraînés dans la guerre.

Il y a lieu de féliciter le Gouvernement d'avoir pris les mesures nécessaires au sujet de la récolte de 1939 afin d'empêcher le fléchissement du marché et une congestion embarrassante. Il a accompli une tâche énorme, et d'une façon très avantageuse pour l'ensemble du pays, en réussissant à écouler une aussi forte quantité de blé, aux prix obtenus.

Le financement et l'emmagasiner de la prochaine récolte demanderont des mesures fermes et intelligentes, et c'est une question qui doit intéresser vivement la Chambre des communes et le Sénat.